

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**VALENER ET GAZ MÉTRO ANNONCENT LEURS RÉSULTATS
DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016**

FAITS SAILLANTS T3 2016

Valener

- Bénéfice net ajusté ^{1,2} de 1,7 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2016, comparativement à 0,8 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2015
 - Bénéfice net ajusté par action ordinaire de 0,04 \$, en hausse de 0,02 \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2015;
- Bénéfice net ajusté ^{1,2} de 50,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2016, en hausse de 3 % par rapport à la même période de l'exercice 2015;
- Liquidités provenant de l'exploitation normalisées ¹ de 0,36 \$ par action ordinaire pour le troisième trimestre de l'exercice 2016 et de 0,92 \$ par action ordinaire pour les neuf premiers mois; et
- Encaissement d'une distribution spéciale de 19,6 millions \$ à la suite du refinancement des parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré 2 et 3

Gaz Métro

- Bénéfice net ajusté ¹ de 9,8 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2016, en hausse de 9,9 millions \$ comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2015;
- Bénéfice net ajusté ¹ de 225,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2016, en hausse de 10 % (21,3 millions \$) par rapport à la même période de l'exercice 2015; et
- Encaissement d'une distribution spéciale de 20,4 millions \$ à la suite du refinancement des parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré 2 et 3

Montréal, le 11 août 2016 – Valener Inc. (« Valener ») (TSX : VNR) (TSX : VNR.PR.A), véhicule d'investissement pour le public dans Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro »), a annoncé aujourd'hui qu'elle a réalisé un bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 1,7 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2016, en hausse de 0,9 million \$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2015. Cette progression s'explique par une augmentation marquée du bénéfice net ajusté de Gaz Métro atténuée en partie par un régime de vent plus faible observé aux parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré. Ceci correspond à un bénéfice net ajusté de 0,04 \$ par action ordinaire au troisième trimestre de l'exercice 2016 comparativement à 0,02 \$ par action ordinaire à la même période de l'exercice 2015. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2016, Valener a réalisé un bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 50,6 millions \$ (1,31 \$ par action ordinaire), comparé à 48,9 millions \$ (1,28 \$ par action ordinaire) pour la période équivalente de l'exercice précédent.

Valener a dégagé, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016, des liquidités provenant de l'exploitation normalisées de 13,9 millions \$ (0,36 \$ par action ordinaire), comparativement à 12,4 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2015 (0,32 \$ par action ordinaire). Cette progression résulte de l'augmentation des distributions reçues de Gaz Métro à la suite de la souscription de 2,4 millions de parts de Gaz Métro au 30 avril 2015 et de 2,1 millions de parts au 30 septembre 2015,

¹ Mesures financières non définies en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») des États-Unis.

² Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires

Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR des États-Unis est présenté ci-après.

ainsi qu'à la hausse de la distribution trimestrielle de Gaz Métro de 0,28 \$ par part à 0,29 \$ par part depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2016. De plus, la distribution de 1,6 million \$ reçue de Beaupré Éole au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016 a également contribué à cette augmentation étant donné que la distribution pour la période équivalente avait été versée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015.

« Nos investissements ont livré un excellent trimestre. Gaz Métro, notre investissement principal, a généré un bénéfice net ajusté de près de 10 millions \$ supérieur à l'exercice de 2015, et Parcs 2 et 3 a conclu un refinancement de sa dette de 617,5 millions \$, lui permettant ainsi de verser une distribution spéciale de près de 20 millions \$ à Valener », souligne Pierre Monahan, président du conseil d'administration de Valener. « Cette amélioration continue permet à Valener de réaffirmer avec confiance son objectif de croissance du dividende de 4 % pour les deux prochains exercices », poursuit M. Monahan.

Sommaire des résultats de Valener

(en millions de dollars, sauf lorsque indiqué autrement)	Pour les trois mois clos les 30 juin		Pour les neuf mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice net (perte nette)	(2,7)	2,9	67,3	55,5
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(3,8)	1,8	64,0	52,2
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	1,7	0,8	50,6	48,9
Par action ordinaire (en \$) ⁽¹⁾	0,04	0,02	1,31	1,28
Liquidités provenant de l'exploitation normalisées ⁽¹⁾	13,9	12,4	35,6	38,1
Par action ordinaire (en \$) ⁽¹⁾	0,36	0,32	0,92	1,00

⁽¹⁾ Ces mesures sont des mesures financières non définies en vertu des PCGR des États-Unis. Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR des États-Unis est présenté ci-après.

Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré – Valener et Gaz Métro

Les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré ont observé des vents moins favorables que ceux observés au cours de la même période l'an dernier, mais qui demeurent toutefois en ligne avec les normales attendues.

Les parcs éoliens ont donc globalement généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation totalisant 16,5 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2016, comparativement à 27,5 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2015. Ces flux de trésorerie ont permis à Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3, Société en nom collectif (« Parcs 2 et 3 ») et à Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 S.E.N.C. (« Parc 4 ») de verser des distributions de 6,7 millions \$ et de 2,3 millions \$, respectivement, au courant du troisième trimestre de l'exercice 2016. Il n'y a pas eu de versement de distributions au troisième trimestre de l'exercice 2015.

Dans leur ensemble, les parcs éoliens ont produit 222 087 mégawattheures (MWh) durant le troisième trimestre de l'exercice 2016, comparativement à 275 758 MWh pour le même trimestre de l'exercice précédent.

Initiatives financières

Le 4 mai, dans le cadre de son refinancement de 617,5 millions \$, Parcs 2 et 3 a versé une distribution spéciale de 80 millions \$ à ses associés : Valener, Gaz Métro et Boralex. Chaque associé a reçu un montant reflétant sa quote-part dans les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré. Valener et

Gaz Métro ont utilisé leurs distributions de 19,6 millions \$ et 20,4 millions \$, respectivement, pour rembourser une partie de leurs facilités de crédit.

Résultats de Gaz Métro

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2016, le bénéfice net ajusté attribuable aux associés de Gaz Métro, qui exclut les éléments d'ajustements ponctuels, s'est établi à 9,8 millions \$, en hausse de 9,9 millions \$ par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2015. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des intérêts capitalisés sur les investissements non inclus dans la base de tarification de Gaz Métro-daQ et une augmentation marquée des volumes de ventes de gaz naturel.

Durant ce trimestre, Vermont Gas Systems (« VGS ») a comptabilisé une dépréciation d'actifs à long terme liés au projet Addison de 20,6 millions \$ US avant impôts (16,5 millions \$ CA après impôts). Cet ajustement a occasionné une perte nette attribuable aux associés de Gaz Métro de 6,7 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2016, comparé à une perte nette de 0,1 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2015.

« Nonobstant l'effet de la révision des coûts du projet Addison, ce fût un autre trimestre solide pour Gaz Métro. Nos résultats sont le fruit d'une gestion serrée de nos coûts d'opération, de l'augmentation des volumes distribués par Gaz Métro-daQ et de l'augmentation marquée de nos livraisons de GNL, lesquelles incluent dorénavant celles destinées à la mine de diamants de Stornoway située à plus de 1 000 km de Montréal », explique Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro. « La progression de nos nombreux projets en cours et la poursuite de nos démarches de diversification, telles le développement de parcs solaires au Vermont et l'acquisition en cours des quatorze centrales électriques de Enel, témoignent bien de l'intention qui nous porte : celle de développer de la valeur tant pour nos clients que nos actionnaires, et de le faire dans un souci constant de contribuer à un meilleur environnement » a-t-elle poursuivi.

Résultats sectoriels de Gaz Métro - Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux associés ⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Pour les trois mois clos les 30 juin		Pour les neuf mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Distribution d'énergie				
Gaz Métro-daQ	(3,6)	(9,6)	162,7	144,8
Effet du traitement réglementaire lié aux avantages sociaux futurs (Gaz Métro-daQ) ⁽²⁾	-	-	79,3	-
Vermont ⁽³⁾	11,5	8,3	50,3	46,5
Dépréciation d'actifs à long terme liés au projet Addison de VGS ⁽⁴⁾	(16,5)	-	(16,5)	-
	(8,6)	(1,3)	275,8	191,3
Transport de gaz naturel ⁽³⁾	3,0	2,6	14,9	13,1
Production d'électricité ⁽³⁾	(0,2)	0,6	1,8	3,6
Services énergétiques, entreposage et autres ⁽³⁾	1,4	(0,1)	3,3	1,8
Affaires corporatives ⁽³⁾	(2,3)	(1,9)	(7,4)	(5,5)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux associés	(6,7)	(0,1)	288,4	204,3
Ajustements ⁽²⁾	16,5	-	(62,8)	-
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux associés ⁽¹⁾	9,8	(0,1)	225,6	204,3

- (1) Cette mesure est une mesure financière non définie en vertu des PCGR des États-Unis. Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR des États-Unis est présenté ci-après.
- (2) Ajustement ponctuel lié à la comptabilisation d'un actif réglementaire relatif aux avantages sociaux futurs découlant de l'application des PCGR des États-Unis.
- (3) Net des frais reliés au financement des investissements dans ce secteur. Ces frais correspondent aux intérêts sur la dette à long terme encourus par Gaz Métro afin de financer les investissements dans les filiales, coentreprises et satellites de chacun des secteurs.
- (4) À la suite d'une nouvelle estimation des coûts liés au projet Addison qui s'élèvent maintenant à 165,6 millions \$ US (145,0 millions \$ US au 30 septembre 2015), VGS a comptabilisé une dépréciation d'actifs à long terme de 20,6 millions \$ US avant impôts au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016, affectant négativement le bénéfice net de Gaz Métro de 16,5 millions \$ CA après impôts.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Distribution d'énergie

AU QUÉBEC

Gaz Métro-daQ a enregistré une perte nette attribuable aux associés de 3,6 millions \$, comparativement à une perte nette de 9,6 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2015, soit une amélioration de 6 millions \$, principalement attribuable à :

- une hausse des intérêts capitalisés sur les investissements non inclus dans la base de tarification;
- une augmentation des volumes distribués; et
- une quote-part d'un excédent de rendement anticipé supérieur à l'exercice 2016 par rapport à l'exercice 2015.

Gaz Métro anticipe donc que le bénéfice net du secteur de la Distribution d'énergie au Québec pour l'exercice 2016 devrait dépasser légèrement le bénéfice anticipé au dossier tarifaire 2016.

AU VERMONT

Le secteur Distribution d'énergie au Vermont, par l'entremise de ses filiales Green Mountain Power Corporation (« GMP ») et VGS, a réalisé un bénéfice net ajusté attribuable aux associés de 11,5 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2016, en hausse de 3,2 millions \$ par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2015. Cette hausse s'explique principalement par :

- la hausse de la base de tarification de GMP; et
- un décalage entre le profil de reconnaissance des revenus et celui des coûts.

partiellement atténuée par :

- l'effet défavorable de l'arrêt de la capitalisation du rendement sur les investissements non inclus dans la base de tarification de VGS liés au projet Addison, en lien avec le protocole d'entente avec le Vermont Public Service Board (« VPSB ») qui fixe les coûts du projet à 134,0 millions \$ US.

En octobre 2015, VGS et le Vermont Department of Public Service ont conclu un protocole d'entente en vertu duquel VGS a accepté de fixer un plafond de 134,0 millions \$ US pour le recouvrement dans ses tarifs des coûts liés à la phase I du projet, à moins de circonstances hors de son contrôle ou non prévues à l'entente.

Aux termes de ce protocole d'entente, VGS a comptabilisé une dépréciation d'actifs à long terme de 10,3 millions \$ US au 30 septembre 2015 afin de reconnaître l'incertitude liée à une portion des coûts du projet qui pourrait éventuellement ne pas être recouvrable à même les tarifs. Dans ce contexte, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2016, VGS a également cessé de capitaliser le rendement sur les investissements non inclus dans la base de tarification liés au projet. Par ailleurs, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016, VGS a procédé à une révision des coûts estimatifs du projet qui s'élèvent maintenant à 165,6 millions \$ US. Ainsi, une dépréciation d'actifs à long terme supplémentaire de 20,6 millions \$ US a été comptabilisée par VGS au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016. Il est à noter que la hausse des coûts estimés du projet est expliquée principalement par l'augmentation

des coûts de construction découlant d'une augmentation des activités de forage, de l'impact de la composition du sol et de la hausse des coûts liés à l'acquisition de droits fonciers. VGS prévoit toutefois que la grande partie des travaux reliés à la deuxième phase du projet, qui consiste en la mise en gaz de 49km de pipelines additionnelles, devrait être complétée avant la fin de l'année civile 2016.

En juillet 2016, GMP, de son côté, a conclu une entente avec Enel Green Power NA en vue d'acquérir 14 petites centrales hydroélectriques situées principalement en Nouvelle-Angleterre, d'une capacité totale approximative de 17 MW, et d'acheter la production de deux autres centrales hydroélectriques de Enel aux termes de conventions d'achat d'énergie d'une durée de 25 ans. L'acquisition d'une valeur de 20,3 millions \$ US, qui est sujette à l'approbation réglementaire du VPSB et de la Federal Energy Regulatory Commission, devrait se conclure au cours de l'exercice 2017.

Transport de gaz naturel

Le bénéfice net attribuable aux associés du secteur Transport de gaz naturel s'est élevé à 3,0 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2016, en hausse de 0,4 million \$, ou 15 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2015. Cette amélioration est attribuable à une hausse des volumes transportés par Portland Natural Gas Transmission System (« PNGTS »), société dans laquelle Gaz Métro détient une participation de 38,3 %.

Production d'électricité

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2016, le secteur Production d'électricité a enregistré une perte nette attribuable aux associés de 0,2 million \$, comparativement à un bénéfice net attribuable aux associés de 0,6 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à des vents moins favorables au troisième trimestre de l'exercice 2016.

Services énergétiques, entreposage et autres

Le secteur Services énergétiques, entreposage et autres a réalisé un bénéfice net attribuable aux associés de 1,4 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2016, comparativement à une perte nette attribuable aux associés de 0,1 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2015. Cette progression s'explique principalement par une augmentation marquée des volumes de ventes de GNL, en hausse de plus de 8 millions de mètres cube, en raison de nouveaux contrats, dont celui conclu avec la mine de diamants de Stornoway dans le Nord-du-Québec.

Initiatives financières

Le 24 mai, Gaz Métro inc. (« GMi ») a mené à terme un placement privé d'obligations de première hypothèque série S d'un montant de 100 millions \$ (les « obligations de série S »). Les obligations de série S, portant intérêt au taux annuel de 1,52 % par année, arriveront à échéance le 25 mai 2020. Standard & Poor's a attribué aux obligations de série S la note A+ et DBRS Limited leur a attribué la note A. Le produit de l'émission a été prêté à Gaz Métro à des conditions similaires et a servi à rembourser des dettes existantes et aux fins générales de l'entreprise.

Affaires corporatives

Gaz Métro a annoncé que M. Pierre Despars, vice-président exécutif, Affaires corporatives, et chef des finances, prendra sa retraite à la fin de l'année 2017. M. Éric Lachance, actuellement à la Caisse de dépôt et placement du Québec, entrera en fonction chez Gaz Métro au début de l'année 2017. Il deviendra le chef des finances de Gaz Métro au terme de la période de transition lors de laquelle M. Despars continuera d'occuper ses fonctions actuelles au sein de Gaz Métro.

Rapprochement des mesures financières non définies en vertu des PCGR des États-Unis

Valener Inc.

Rapprochement des liquidités provenant de l'exploitation normalisées

	Pour les trois mois clos les 30 juin		Pour les neuf mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
<i>(en millions de dollars)</i>				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	15,0	13,5	38,9	41,4
Dividendes versés aux actionnaires privilégiés	(1,1)	(1,1)	(3,3)	(3,3)
Liquidités provenant de l'exploitation normalisées	13,9	12,4	35,6	38,1

Valener Inc.

Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires

	Pour les trois mois clos les 30 juin		Pour les neuf mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
<i>(en millions de dollars)</i>				
Bénéfice net (perte nette)	(2,7)	2,9	67,3	55,5
Perte (gain) sur instruments financiers dérivés	1,4	(2,0)	4,1	1,9
Impôts sur les bénéfices relatifs à la perte (gain) sur instruments financiers dérivés	(0,4)	0,5	(1,1)	(0,5)
Quote-part des ajustements du bénéfice net de Gaz Métro	4,8	-	(18,2)	-
Impôts reportés liés à l'écart temporaire externe sur la participation dans Gaz Métro	(0,3)	0,5	1,8	(4,7)
Dividendes cumulatifs sur actions privilégiées de série A	(1,1)	(1,1)	(3,3)	(3,3)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1,7	0,8	50,6	48,9

Société en commandite Gaz Métro
Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux associés

	Pour les trois mois clos les 30 juin		Pour les neuf mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
<i>(en millions de dollars)</i>				
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux associés	(6,7)	(0,1)	288,4	204,3
Ajustements	16,5	-	(62,8)	-
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux associés	9,8	(0,1)	225,6	204,3
Par part, de base et dilué (en \$)	0,06	-	1,35	1,33

Conférence téléphonique

Valener tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 13 h (heure de l'Est) afin de discuter de ses résultats et de ceux de Gaz Métro pour le trimestre clos le 30 juin 2016. Le public est invité à se joindre à la téléconférence en composant le **647 788-4922** ou sans frais le **877 223-4471**. La téléconférence sera également diffusée en direct à partir du site web de Valener (www.valener.com) dans la section « Investisseurs » sous « Événements et présentations » et pourra être réentendue au cours des 365 jours suivant l'appel. Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible durant une période de 30 jours en composant le 416 621-4642 ou sans frais le 800 585-8367 (code d'accès : 39178398).

Valener en bref

Valener Inc. est une société ouverte détenue à 100 % par le public investisseur. Elle est le véhicule d'investissement pour le public dans Gaz Métro. Par l'entremise de son investissement dans Gaz Métro, Valener offre à ses actionnaires un placement solide dans un portefeuille énergétique diversifié et en grande partie réglementé, au Québec et au Vermont. En tant que partenaire stratégique, Valener, d'une part participe à la croissance de Gaz Métro, et d'autre part investit conjointement avec cette dernière dans la production d'énergie éolienne au Québec. Valener privilégie des sources et des utilisations d'énergie innovantes, propres, concurrentielles et rentables. Les actions ordinaires et privilégiées de Valener sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « VNR » dans le cas des actions ordinaires et sous le symbole « VNR.PR.A » dans le cas des actions privilégiées de série A. www.valener.com

Gaz Métro en bref

Comptant près de 7 milliards \$ d'actifs, Gaz Métro est un important distributeur d'énergie. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, elle y exploite un réseau de conduites souterraines de plus de 10 000 km qui dessert plus de 300 municipalités et rejoint plus de 200 000 clients. Gaz Métro est aussi présente au Vermont où elle dessert plus de 310 000 clients. Elle y est active sur le marché de la production et du transport d'électricité et sur celui de la distribution d'électricité et de gaz naturel. Gaz Métro s'implique dans le développement et l'exploitation de projets énergétiques porteurs et novateurs tels que le gaz naturel comme carburant et le gaz naturel liquéfié en remplacement d'énergies plus émissives, la production d'énergie éolienne et la valorisation du biométhane. Gaz Métro est un joueur clé du secteur énergétique qui prend les devants pour répondre aux besoins de ses clients, des régions et municipalités, des organismes communautaires et des collectivités, en plus de répondre aux attentes de ses associés (Gaz Métro inc. et Valener) et de ses employés. www.gazmetro.com

Mise en garde relativement aux déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces informations prospectives tiennent compte des intentions, des projets, des attentes et des opinions de la direction de Gaz Métro inc. (« GMI »), en sa qualité de commandité de Gaz Métro, agissant à titre de gestionnaire de Valener (« la direction du gestionnaire »), et sont fondées sur des renseignements qui sont actuellement à la disposition de la direction du gestionnaire et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Les informations prospectives se remarquent par l'utilisation de mots comme « projette », « s'attend », « estime », « vise », « cible », « prévoit », « a l'intention », « anticipe » ou « croit » ou d'autres expressions similaires, de même que leurs formes négatives et leurs conjugaisons. Les informations prospectives mettent en cause des risques et incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs indépendants de la volonté de la direction du gestionnaire. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de Valener ou de Gaz Métro diffèrent de façon importante des résultats historiques ou des attentes actuelles telles qu'elles sont exprimées dans les informations prospectives, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, la teneur des décisions rendues par les organismes de réglementation, les incertitudes liées à l'obtention par Gaz Métro des approbations des organismes de réglementation et des parties intéressées pour exercer l'ensemble de ses activités et les risques socio-économiques associés à de telles activités, les incertitudes liés à la Politique énergétique du Québec 2030, le caractère concurrentiel du gaz naturel par rapport à d'autres sources d'énergie dans un contexte de fluctuations des prix des produits pétroliers observée à l'échelle mondiale, la fiabilité ou les coûts des approvisionnements en gaz naturel et en électricité, l'intégrité des systèmes de distribution de gaz naturel et d'électricité, l'évolution et la rentabilité de Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3, Société en nom collectif (« Parcs 2 et 3 ») et de Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 S.E.N.C (« Parc 4 ») et d'autres projets de développement, la capacité de Valener de générer suffisamment de liquidités pour soutenir la cible de croissance annuelle anticipée de son dividende ayant trait aux actions ordinaires, la capacité de réaliser des acquisitions attrayantes y compris leur financement et intégration, la capacité de réaliser de nouveaux projets de développement, la capacité d'obtenir du financement dans le futur, la conjoncture économique générale, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, les conditions climatiques et d'autres facteurs décrits à la section E « Facteurs de risque de Valener » et à la section R « Facteurs de risque de Gaz Métro » du rapport de gestion de Valener de l'exercice clos le 30 septembre 2015 et dans le rapport de gestion du trimestre clos le 30 juin 2016 et les rapports de gestion trimestriels subséquents de Valener qui pourraient traiter de l'évolution de ces facteurs de risque. Bien que les informations prospectives figurant aux présentes soient fondées sur ce que la direction du gestionnaire juge être des hypothèses raisonnables, notamment aucun changement imprévu du cadre législatif et réglementaire du contexte d'exploitation des marchés de l'énergie au Québec et dans les États de la Nouvelle-Angleterre n'aura lieu, les demandes déposées auprès des divers organismes de réglementation seront approuvées telles que soumises, les prix du gaz naturel demeureront compétitifs, l'approvisionnement en gaz naturel et en électricité sera maintenu ou sera disponible à des coûts compétitifs, aucun événement important ne sera survenu autrement que dans le cours normal des activités, tel qu'un désastre naturel, un autre sinistre ou une menace à la cybersécurité (ou cyberattaque), Gaz Métro pourra continuer de distribuer la quasi-totalité de son bénéfice net (excluant les éléments non récurrents), Parcs 2 et 3 et Parc 4 pourront procéder à des versements de distributions à leurs associés, Valener pourra générer suffisamment de liquidités pour soutenir la cible de croissance annuelle anticipée du dividende ayant trait à ses actions ordinaires, Green Mountain Power Corporation aura la capacité de continuer à réaliser des gains d'efficacité et de synergies à la suite de sa fusion avec Central Vermont Public Service Corporation, Valener et Gaz Métro auront la capacité de présenter leurs informations conformément aux PCGR des États-Unis au-delà de 2018 ou adopteront après 2018 des normes internationales d'information financière (IFRS) permettant la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, les besoins de liquidités pour les projets de développement de Gaz Métro seront pourvus grâce à une combinaison de flux de trésorerie d'exploitation, d'emprunts sur les facilités de crédit, d'injections de capitaux par les associés et d'émissions de titres de créance et les filiales pourront obtenir les autorisations requises et les fonds nécessaires au financement de leurs projets de développement, ainsi que d'autres hypothèses décrites dans le rapport de gestion de Valener pour le trimestre clos le 30 juin 2016, la direction du gestionnaire ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives. Ces informations prospectives sont présentées à la date des présentes et la direction du gestionnaire n'a pas l'obligation de les mettre à jour ni de les réviser afin de tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'y obligent. Ces informations ne tiennent pas compte des incidences que pourraient avoir un élément inhabituel, un regroupement d'entreprises ou une autre transaction pouvant être annoncés ou pouvant survenir après la date des présentes. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces informations prospectives.

Pour plus de renseignements :

Investisseurs et analystes
Mariam Elsayed
Relations avec les investisseurs
514 598-3253
www.valener.com

Médias
Marie-Christine Demers
Communication et Affaires publiques
514 598-3449
www.twitter.com/gazmetro
www.gazmetro.com/salledepresse

Des photos, vidéos (B-Roll) et logos de l'entreprise sont disponibles dans la médiathèque.